

Découvrir ce qui est nôtre ! : mauvais détails du bon-vieux-temps

Autor(en): **Landry, C.-F. / Butticaz, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **78 (1951)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Découvrir ce qui est nôtre !

Mauvais détails du bon-vieux-temps

par C.-F. Landry.

J'aime assez fureter dans les vieux papiers, et même simplement au hasard des pages de livres (à ce propos, je me demande un peu pourquoi des livres aussi bien faits que *Les Abbayes vaudoises* ...histoire des sociétés de tir par Frédéric Amiguet, Lausanne 1904... n'est pas plus répandu ? On y trouve des renseignements très précis, et des notations curieuses.) C'est le fait des anciens livres : on les faisait denses et drus.

Donc, me voici, cherchant, pour d'autres causes, des renseignements. Je les trouvai, mais je trouvai aussi l'anecdote. Ainsi, cette année 1793 où, au tir du papegay de Lutry, on s'aperçut, après que les cent trente premiers tireurs eussent passé que « l'oiseau a été rivé dans la cheville de fer à laquelle il devait être arrêté, en sorte qu'il eût été comme impossible d'en faire tomber la plaque à coups de fusils. La plaque a été frappée plusieurs fois ; elle est même percée d'une balle et tout le bois qui formait le corps de l'oiseau a été emporté. M. l'assesseur baillival fera rapport de la chose, et le tir est suspendu. Le bailli le déclare nul ».

C'est commode ! Mais il n'en reste pas moins qu'un homme avait percé la plaque, que trois ou quatre autres l'avaient atteinte et ainsi, ils sont quelques-uns qui ont été frustrés de cette « royauté » qui rapportait une jolie somme et quelques avantages tels que des exemptions de taxes.

On se demande pour quelles sombres raisons l'un des artisans chargés de la mise en place de cette cible avait cru devoir river ce qui ne devait être que retenu ? Malveillance ou bêtise, ou goût d'ennuyer.

Que dire aussi de cette petite note, en marge du procès-verbal du 15 avril 1798, rédigé par la Société de la Saint-Jacques du Chenit : « Que le drapeau de ladite confrérie sera dans le jour séance tenante retiré de la maison du capitaine Meylan pour être remis au gouverneur de la dite confrérie aux fins d'être dénaturé et les armoiries ci-devant bernoises disparaître de notre sol. Ainsi passé à l'unanimité des voix » — et la note, d'une main inconnue dit « Sacrilège ».

Mais ce n'est pas le meilleur. Ce drapeau coupé en huit morceaux fut vendu. Sept de ses morceaux étaient flammés noir et rouge, le huitième seul était jaune et vert. Que faut-il croire, malgré l'unanimité des voix ? Que ces morceaux noir et rouge achetés d'un bon prix auraient pu être agités en signe heureux, si la fortune avait tourné

Je suis sceptique quant aux humains, parce que j'ai toujours présente la lettre écrite au lendemain de l'échafaud de Davel, par sa petite patrie des Quatre-Paroisses de Lavaux : « Nous sommes honteux qu'un tel homme ait osé sortir du milieu de nous... »

Par goût, simplement, je préfère ces gens qui embrassent les causes perdues : tel ce Rovéréa qui se battit, on croit pour Berne — au moment de la révolution. Mais qui se battait plutôt pour la simple bonne règle. Ce sera l'occasion, peut-être, d'un autre article.

Celui d'aujourd'hui était à la recherche de petites malices comme il y en eut, comme il y en aura toujours. Cela m'amuse d'en trouver dans ce bon

vieux temps qu'on nous vante comme le musée de toutes les vertus.

* * *

P.-S. — *Bescherelle Aîné*, tome 2, D-H, page 1942 : ETROUBLE. s. m. (corrupt. d'estrouble). Agric. Nom donné au chanvre dans quelques localités.

Maurice Butticaz, vétérinaire,
Payerne.

BILLET DE RONCEVAL

Le dernier amen

On lui disait « Amen-à-tout », à ce pauvre type, et on l'a mené avant-hier à la Croix-du-Revers, après une vie bien terne.

Il y a des gars à qui tout réussit, d'autres qui ratent tout : lui, de son vrai nom Edmond, il n'a eu qu'à se taire, tout le long de ses jours, s'incliner et dire oui et amen à tout. Gosse, il était obéissant à un point que c'était gênant, presque louche : on n'avait jamais vu un écolier aussi brillant par son manque de personnalité. Donc, bon écolier, toujours bien vu, cité en modèle ! Et ça a continué partout. Au service, troubade modèle, toujours à l'heure, net comme un jeton, bien vu comme toujours, mais évidemment toujours destiné à marcher au pas, une, deux, une, deux... et ça a duré jusqu'au territorial et à la garde locale !

Il s'est marié avec la femme que la maman avait choisie : plus d'argent que de charmes, et femme de tête, mais pas de celles qui sont jolies à regarder et font chaud un peu partout. Il a eu des enfants, bien sûr, et qui ont grandi comme les autres, et ont bien tourné, sauf un qui a lâché la bande et qui est allé par les Amériques, un qui

étouffait dans cette vie où il ne voulait dire amen à tout, comme son père.

Il a eu des honneurs, sans les avoir cherchés, parce que, dans son village, on a trouvé bien agréable d'avoir dans les autorités un gaillard souple de la sorte, un qui n'avait jamais un mot plus haut que l'autre, et qui, bien sûr ! était toujours d'accord. Elu, et réélu, sans discussion, jusqu'au moment où on lui a dit : « — On ne te reporte plus, tu es trop vieux ! »

Alors, il s'est retiré et n'a plus pipé un mot, jusqu'au dernier soupir. Le pasteur est allé le voir, lui a parlé d'un monde meilleur. Edmond, surnommé « Amen-à-tout » l'a laissé dire, se demandant comment serait fait un monde meilleur. Il a dit amen à la prière et s'est laissé aller tout doucement...

En sortant du cimetière, encore sous le coup de cet effacement, René n'a pas pu se tenir :

— Pauvre bougre d'Amen-à-tout ! Qu'est-ce qu'il va devenir dans l'autre monde s'il n'a plus d'amens à dire à tout un chacun ?

Et on est rentré chez soi, sans plus.

St-Urbain.